

Inspiir Saint-Sauveur

Saint-Sauveur, Québec
Bureau 450 602-1092
Mobile 514 560-6872
info@inspiir.ca

INSPIIR
SAINT-SAUVÉUR

Type d'architecture

Une architecture contemporaine de style casual chic
Des modèles de résidences principales ou résidences secondaires de conception uniques
Un développement harmonieux et homogène
Une architecture en lien avec l'environnement
Un caractère architectural unique et de qualité

Superficie des résidences

Maison unifamiliale	La superficie d'une résidence construite sur un seul étage (maison unifamiliale) doit être d'un minimum de 1500 pi2 habitables au sol, en plus d'un garage simple (minimum)
Maison cottage	La superficie d'une résidence construite sur deux étages (« cottage ») doit être d'un minimum de 1800 pi2 habitables répartis sur deux étages, en plus d'un garage simple (minimum) Calculer la superficie brute à partir de la paroi extérieure des murs extérieurs, et ce, pour tous les planchers, à l'exclusion des balcons, du sous-sol et des garages
Calcul de la superficie	
Veranda	Interdiction de comptabiliser la superficie d'une véranda 3 saisons dans la superficie totale habitable

Matériaux de construction et exigences de construction

Revêtement extérieur	Interdiction de revêtements extérieurs en un seul matériau (tel que maçonnerie ou bois à 100%) Interdiction de structure en bois massif ou bois rond Interdiction de revêtements extérieurs de couleur vive (la couleur doit être approuvée par le développeur) Favorisement des couleurs comme naturelles et neutres (gris, noir, blanc) Interdiction des couleurs vives telles le bleu, rouge, jaune, vert ou autre Interdiction des revêtements en vinyle, en acrylique, en déclin d'aluminium, en bloc de verre
Maçonnerie	Les choix de maçonnerie se doivent d'inclure des pierres naturelles, pierres de béton reconstituées ou maçonneries compatibles
Bois	Pin (ou produit équivalent), Maibec (ou produit équivalent), matériaux de bois usinés
Corniches	Aluminium, matériaux de bois usinés (ou produit équivalent)
Toiture	Bardeaux d'asphalte ou tôle
Portes et fenêtres	Fenêtres de couleurs Les portes de fabrication d'acier ou de bois sont acceptées Interdiction de verre coloré ou réfléchissant
Cheminées	Cheminée exigée et favoriser les cheminées de pierres
Rampes extérieures	Verre, bois et métal ou seulement métal
Éclairage extérieur	DEL seulement Recommandation de couleurs naturelles et neutres Interdiction d'éclairage extérieur de couleur (sauf pour le temps des Fêtes, incluant les mois de décembre et janvier) ;
Adresse civique	Encastrée en pierre et installée à l'entrée du site de chaque propriété le numéro civique et l'intégrer à l'aménagement paysager
Lampadaires extérieurs	Exigence d'un ou deux lampadaires installés à l'entrée du site de chaque propriété intégré à l'aménagement paysager

Infrastructures